

**A l'attention de Monsieur Barban – Président de la Commission d'Enquête
Parc éolien Les Beaux Piliers**

Objet : Contribution de France Renouvelables
Consultation Publique sur la demande d'autorisation environnementale

Paris, le 20 janvier 2026

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

France Renouvelables est une association loi 1901 créée en 1996 qui rassemble plus de 300 entreprises : développeurs, exploitants, industriels, équipementiers, bureaux d'étude... Les entreprises adhérentes de France Renouvelables ont construit 90% des éoliennes installées en France.

Notre association est le porte-parole des professionnels de l'éolien. Elle consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

Nous, professionnels de l'éolien, sommes convaincus que l'énergie éolienne est une formidable opportunité pour la France, en termes énergétiques, économiques et industriels. La France a le deuxième potentiel éolien en Europe. L'éolien est aujourd'hui incontournable pour contribuer à la sécurité d'approvisionnement et à la souveraineté électrique de la France. La production électrique éolienne est adaptée à la consommation électrique des Français : l'éolien produit plus en hiver quand la consommation est la plus forte.

En outre, l'éolien est aujourd'hui déjà compétitif d'un point de vue tarifaire : les projets lauréats du dernier appel d'offres national, dont les résultats ont été rendus publics en 2025, présentent ainsi un prix moyen pondéré de 87.6 €/MWh, faisant de l'éolien l'énergie décarbonée la moins chère à installer après l'hydraulique et avec le solaire.

À l'échelle nationale, l'industrie éolienne représente aujourd'hui 25 600 emplois. Le tissu industriel est constitué de nombreuses PMI et PME irriguant les territoires, essentiellement ruraux, avec bientôt également une place de leader dans l'éolien en mer. En Centre-Val de Loire, la filière éolienne représente plus de 620 emplois.

Nous travaillons à un développement éolien à la hauteur des enjeux énergétiques et climatiques actuels. Notre objectif est de permettre au pays de produire un quart de son électricité grâce à l'éolien en 2030.

Nous souhaitons ainsi apporter notre soutien, dans le cadre de la consultation publique, au projet de parc éolien Les Beaux Piliers, sur le territoire de la commune de Luçay-le-Libre.

En effet, nous souhaitons mettre en lumière les arguments démontrant la cohérence de ce projet au regard des objectifs nationaux et régionaux de développement des énergies renouvelables, et de l'éolien en particulier.

En premier lieu, ce projet permettra de contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs relatifs à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) publié par décret le 23 avril 2020. Celui-ci a notamment retenu les objectifs suivants :

- Augmenter de 36 % la production d'électricité renouvelable d'ici 2028, par rapport à 2017 ;
- Réduire la production d'électricité d'origine nucléaire à 50% d'ici à 2035 avec la fermeture de 14 réacteurs ;
- 34 700 MW pour l'énergie éolienne terrestre à installer d'ici 2028, sachant que le bilan national au 1 janvier 2025 était de 23 500 MW installés.

En second lieu, si la région Centre-Val de Loire contribue déjà significativement à la puissance installée avec 1 727 MW en exploitation, le SRADDET fixe comme objectif une production à partir d'énergies renouvelables de 30,32 TWh d'ici 2030, dont 8,233 TWh en matière d'énergie éolienne. L'énergie éolienne devra donc progresser fortement afin de prendre toute sa place dans l'atteinte de ces résultats.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Commission d'enquête, mes sincères salutations.

Richard POLIN
Délégué Régional Groupe Régional Centre-Val de Loire



Sources d'informations :

- Site internet de France Renouvelables : [Éolien terrestre : une énergie indispensable - France renouvelables](https://france-renouvelables.fr/energie/energie-renouvelable/energie-terrestre/)
- Observatoire du système électrique renouvelable 2025 : [Observatoire du système électrique renouvelable 2025 - France renouvelables](https://france-renouvelables.fr/observatoire-du-systeme-electrique-renouvelable-2025/)
- Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2021 : <https://assets.rte-france.com/prod/public/2022-02/Pano-2021-T4.pdf>
- Site internet de la région Centre-Val de Loire, SRADDET : <https://www.centre-valdeloire.fr/comprendre/territoire/centre-val-de-loire-la-region-360deg>